

Baccalauréat Professionnel Maintenance des matériels option A et B

Option A : Code RNCP 29701
Option B : Code RNCP 29700

Diplôme de niveau 4

BAC Pro MM

Objectif de la formation

Le-la titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des matériels est chargé-ée d'assurer :

- la maintenance et le contrôle des performances du matériel ;
- le diagnostic, l'intervention, la réparation, l'adaptation, les réglages et le contrôle ;
- l'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs.

Ses activités s'exercent en relation avec sa hiérarchie, les services de l'entreprise et les partenaires extérieurs

Modalités Pédagogiques

- En présentiel avec :
 - Cours théorique en salle et des salles informatiques
 - Etudes de cas concrets
 - Travaux pratiques sur le site en utilisant les plateaux et ateliers techniques.
- Mise en situation professionnelle sur le site de l'employeur
- Accompagnement individuel des apprentis et suivi régulier en entreprise
- Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretiens et tests de positionnements.
- Suivi individuel par le référent parcours pour l'accompagnement de l'apprenti et l'entreprise.

Accessibilité aux personnes en situation d'Handicap



- Accompagnement Personnalisé Individuel
- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec des structures adaptées : CFAS, MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés

Public ciblé / Pré-requis

- Être âgé de 16 et 29 ans ou 15 ans révolus après une 3ème.
- Jeunes déclarés aptes par la Médecine du travail.
- Aimer le travail en extérieur, disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels.

Conditions d'inscription

- L'entrée en formation est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.
- La demande d'inscription est à faire auprès du CFA.
- Capacité possible d'accueil du CFA.
- Inscription après la rentrée possible conditionnée selon l'avancée pédagogique de la formation.

Délais d'accès

- Parcours en 2 ans : Après la classe de seconde générale, technologique ou professionnelle ou après l'obtention d'un CAPA début de la formation en 1ère BAC Pro.
- Parcours en 3 ans : Après la classe de troisième, début de la formation par apprentissage en 2nde BAC Pro.

Modalité d'Alternance

Les périodes d'alternance entre l'entreprise et le CFA sont organisées en fonction des périodes d'activités en entreprises et réparties sur l'année en fonction d'un calendrier d'alternance.



👤 Secrétaire Apprentissage

☎ 02 48 70 77 12

✉ cfa.cher@educagri.fr

📍 Le Sollier CS18 18570 Le Subdray



Voie de Formation

Formation initiale par apprentissage

Durée et Rythme de la Formation

- 1ère année **595 heures** d'enseignement soit sur 17 semaines au CFA.
- 2ème année **595 heures** d'enseignement soit sur 17 semaines au CFA.
- 3ème année **665 heures** d'enseignement soit sur 19 semaines au CFA.
- Alternance régulière 1 semaine au CFA et 1 semaine en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Nos Atouts

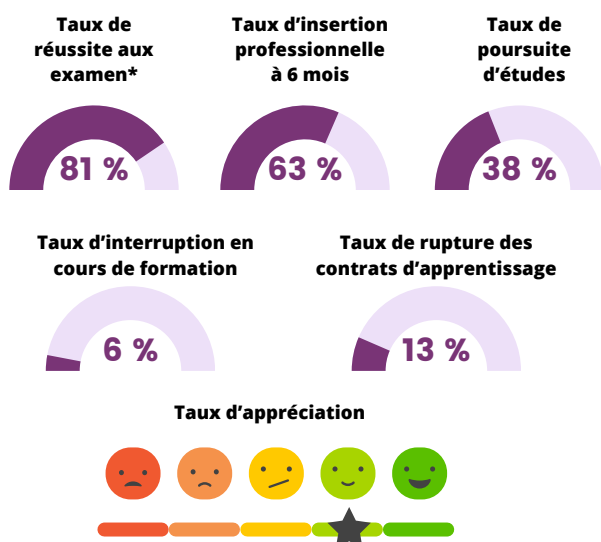
- Site sur 250 hectares. Exploitation agricole polyculture/élevage
- Equipement des ateliers et en aménagements paysagers.
- Equipe constituée de formateurs issus du milieu professionnel
- Réseau d'entreprises partenaires
- L'accompagnement individualisé de chaque apprenti
- Certifié QUALIOPI et QUALIFORMAGRI

Information sur la rémunération de l'Apprenti(e)

La rémunération des apprentis est fixée en % du SMIC au 1er Janvier 2024 selon l'âge et l'année de formation (barèmes nationaux)

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti	% du smic
Première Année de contrat d'apprentissage	moins de 18 ans	27%
	18 à 20 ans	43 %
	21 à 25 ans	53 %
Deuxième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	39%
	18 à 20 ans	51 %
	21 à 25 ans	61 %
Troisième Année de contrat d'apprentissage	Moins de 18 ans	55 %
	18 à 20 ans	67 %
	21 à 25 ans	78 %

Indicateurs (Session 2023)



Modalité de validation / Nom du certificateur

Formation diplômante délivrée par la Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Contenus Principaux de la formation

Modules et capacité d'enseignement général

- E11 : Mathématiques
- E12 : Sciences physiques et chimiques
- E34 : Economie-gestion
- E35 : PSE
- E4 : Anglais
- E51 : Français
- E52 : Histoire-géographie et enseignement
- E6 : Arts appliqués
- E7 : Education physique et sportive

Modules et capacité d'enseignement professionnel

- E2 : Analyse fonctionnelle
- E31 : Technologie
- E32-E33 : Atelier

Les modalités d'évaluation des objectifs

L'atteinte de ces capacités est vérifiée par 13 épreuves obligatoires.

5 sont organisées en épreuve ponctuelle terminale (EPT), les autres sont organisées en contrôles en cours de formation (CCF).

Modalités d'Adaptation

- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques) possible selon les résultats des positionnements ou de la Validation des Acquis Académique.
- Prise en compte des besoins spécifiques
- Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce.

Principaux débouchés

- Technicien d'atelier
- Responsable SAV

Suites de parcours possibles

- Une poursuite d'études est envisageable en BTS TSMA.
- Brevet Professionnel et Certification de Spécialité sont aussi accessibles après le BAC Pro.

Coût de la formation

6 885 € Option A au 15 Octobre 2023

6 335 € Option B au 15 Octobre 2023

Pris en charge à 100% par les OPCO de l'entreprise.

Date d'échéance de l'enregistrement

01-01-2025

Secrétaire Apprentissage

02 48 70 77 12

cfa.cher@educagri.fr

Le Sollier CS18 18570 Le Subdray

